

Coronavirus ? Pas de panique.

La découverte de ce virus a au moins permis de rappeler quelques recommandations de base, virus menaçant ou non. Trois mesures sont simples à appliquer :

- **Se laver souvent et soigneusement les mains avec de l'eau chaude et du savon ou utiliser un liquide désinfectant que l'on achète en pharmacie.**
- **Eternuer dans son coude et non dans ses mains.**
- **N'utiliser qu'une fois un mouchoir en papier et le jeter dans une poubelle.**

.....

A deux pas de l'AVIVO, le Zinema offre un tarif préférentiel aux membres de l'AVIVO.

Ce cinéma sympathique se trouve au no 4 du Maupas, la ruelle à droite après le restaurant du Cygne en venant de la rue de l'Ale.

Prix des places 7.- francs au lieu de 14.- francs.

Programme à disposition à notre bureau au 5^{ème} étage !

L'initiative pour une 13^{ème} rente AVS démarre le 5 mars !

L'AVIVO est associée au lancement de cette initiative. Les raisons ne manquent pas !

- C'est une réponse concrète à la baisse des rentes du 2^{ème} pilier (LPP) dont les promesses diminuent chaque année alors que les cotisations augmentent elles aussi chaque année. La fortune accumulée dans le 2^{ème} pilier atteint 1000 milliards et ce système critiquable ne suffit pas à garantir la pérennité des rentes ...
- Comme nous ne le savons que trop, la Constitution fédérale n'est pas respectée puisque son article 112, al 2 litt b évoque la couverture des besoins vitaux par l'AVS.
- La moitié des personnes qui sont parties à la retraite en 2017, doivent s'en sortir avec moins de 3'600 francs par mois (AVS et LPP ensemble).
- Le système par répartition de l'AVS est lui sûr, solidaire et transparent. Nous pouvons compter sur sa solidité qui lui a permis, depuis 1948, de traverser les crises et l'augmentation de l'espérance de vie.

Une 13^{ème} rente AVS est tout aussi nécessaire que le 13^{ème} salaire que perçoit une bonne partie des salariés.

C'est un premier pas vers la couverture des besoins vitaux par l'AVS que réclame l'AVIVO.

L'initiative prévoit donc une rente AVS supplémentaire du même montant que la rente AVS perçue chaque mois. Cela représente une augmentation de 8,33 %. Une mesure particulièrement favorable aux bas et aux moyens revenus.

Selon l'USS, ce sont les revenus de la Banque nationale suisse qui doivent être mis à contribution pour financer l'AVS, ce qui sera présenté au Parlement.

La campagne va démarrer le 5 mars par une conférence de presse à Berne et par une brève manif. sur la Place fédérale à midi.

Vous trouverez des feuilles à signer à notre bureau dès le lendemain car cette information est une annonce prioritaire.

Notre journal le « Courrier de l'AVIVO » comprendra un exemplaire à faire signer.

Alors tous et toutes à nos stylos !

chjb